

Le conseil municipal se réunira à la mairie d'Exireuil le vendredi 19 décembre 2025 à 20h.



ORDRE DU JOUR :

I - Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2025.

II - Délibérations

- Aménagement des Grands Ajoncs – Avant-Projet sommaire des travaux
- Aménagement des Grands Ajoncs – Demande d'aide au titre de la DETR
- Bâtiment multi-activité – Sollicitation de l'aide au titre du Fonds Vert 2026
- Rythme scolaire – Sollicitation de la semaine de 4 jours
- Attribution des subventions 2025 aux associations – Aide USEP
- Aménagements paysagers du bourg
- Cimetière nouveau – Devis de changement du portail et du portillon
- Contrat « Offre Iris » de SÉOLIS – Avenant n°1

III – Compte rendu du réunion(s)

IV – Questions diverses

- Bulletin 2026

V – Tour de table

le maire, Jérôme BILLEROT
le 12/12/2025

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Date de convocation : 12 décembre 2025

• Quorum : 10 • Élus présents à l'ouverture de la réunion : 14 • Quorum atteint

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, ECALE Alain

BELLÉCULLÉE Maryvonne, CHAUVET Lucette, DECARSIN Mélanie, GAUDET Vincent, LUTTIAU François, PAPET Didier, PROUST Isabelle, SEIGNEURET Julien

Excusé représenté : BURON Lionel (ayant donné procuration à PAPET Didier).

Excusés : MANIAGO Anne-Sophie, NERAULT Alizée, PROUST Fabien.

Monsieur le Maire présente la procuration réceptionnée en mairie :

- M. BURON Lionel donnant procuration à M. PAPET Didier

Désignation du secrétaire de séance : SEIGNEURET Julien

I - Procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2025 est arrêté et validé à l'unanimité des membres présents.

2025-12-01 – Aménagement des Grands Ajoncs – Avant-Projet sommaire des travaux

Monsieur le Maire rappelle les débats précédents et la délibération n°2025-10-10 accordant la maîtrise d'œuvre pour une étude de travaux au lieudit « Les Grands Ajoncs ».

Vu les problématiques rencontrées dans ce village traversé par une route départementale (RD 938) ;

Monsieur le Maire présente la dernière proposition d'avant-projet sommaire réalisée par VRD Graphique.

Monsieur le Maire sollicite les élus pour débattre de cette proposition et de la suite éventuelle à donner.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider l'avant-projet sommaire tel que présenté en annexe.

2025-12-02 – Aménagement des Grands Ajoncs – Demande d'aide au titre de la DETR

Vu l'estimation du projet à 116 000€ HT ;

Vu la délibération précédente ;

Vu le projet qui a pour objectif de réhabiliter le réseau de canalisation des eaux pluviales cassé à plusieurs endroits, de végétaliser une partie des trottoirs, de dessiner des espaces de stationnement afin de sécuriser l'espace piéton avec, en complément, l'installation d'une bande rugueuse en milieu de voie avec la pose de radar(s) pédagogique(s) ;

Considérant l'aide « DETR » dont l'une des ambitions est d'améliorer la qualité de l'environnement, la sécurité et le cadre de vie ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R. programmation 2026, dans le cadre d'opération d'investissement et notamment les catégories 3.1 « Aménager – valoriser l'espace public » et 3.2 « Garantir la sécurité » ;
- de solliciter l'aide à hauteur de 40% soit 46 400€ ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces liées à cette demande d'aide financière ;
- d'annuler la délibération 2025-10-05 (DETR 2026 / bâtiment multi activité).

2025-12-03 – Bâtiment multi-activité – Sollicitation de l'aide au titre du Fond Verts 2026

Vu l'estimation du projet à 66 473,77€ HT soit 78 347,51€ TTC ;

Vu la délibération n°2025-10-03 ;

Considérant le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert » né de la volonté de l'État de lutter contre la crise climatique et contre l'effondrement de la biodiversité ;

Considérant la possibilité de solliciter une aide « fonds vert » ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide au titre du « fonds vert » afin d'aider la collectivité à financer le projet de réduction et de maîtrise de la consommation des énergies dans les locaux scolaires et périscolaires ;
- de solliciter cette aide à hauteur de 30% soit un montant de 19 942€
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces liées à cette demande.

2025-12-04 – Rythme scolaire – Sollicitation de la semaine de 4 jours

Le maire expose que l'article D 521-12 du code de l'éducation autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'Éducation Nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un EPCI et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine.

Monsieur le Maire propose au conseil de se prononcer sur la mise en place de la semaine de 4 jours à l'école communale « Beausoleil ».

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article D 521-12,

Considérant les motivations des enseignants et les intérêts des élèves de la commune d'Exireuil,

Après avis du conseil d'école en date du 16 décembre 2025,

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Considérant la faisabilité des modifications techniques subséquentes (avis du transporteur pour le bus et avis de la communauté de communes en charge de la gestion du personnel scolaire et périscolaire) ;

Monsieur le Maire sollicite les élus afin d'émettre un avis favorable ou défavorable à l'établissement de la semaine de 4 jours à l'école communale « Beausoleil » d'Exireuil.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

à 13 voix « Pour » :

BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel (ayant donné procuration à PAPET Didier), CHAUVET Lucette, DECARSIN Mélanie, LUTTIAU François, PAPET Didier, PROUST Isabelle, SEIGNEURET Julien

et 2 « Abstention » :

ECALE Alain, GAUDET Vincent.

- d'émettre un avis FAVORABLE au passage de la semaine d'école à 4 jours pour l'école Beausoleil d'Exireuil.

2025-12-05 – Attribution des subventions 2025 aux associations – Aide USEP

Vu la délibération n° 2025-05-01 et 2025-11-07 attribuant des subventions aux associations ;

Vu la demande de l'association USEP d'Exireuil déposée le 3 décembre 2025 pour l'organisation des sorties et voyages pédagogiques pour l'année scolaire 2025/2026 ;

Vu les pièces justificatives présentées et au regard de l'entretien réalisé avec la directrice d'école ;

Vu le solde du compte 65748 - subventions aux associations (8 358€) ;

Monsieur le Maire propose aux élus d'attribuer une aide financière à l'association USEP d'Exireuil, pour l'année scolaire 2025/2026 de 4 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider une aide financière au profit de l'association USEP d'EXIREUIL
pour un montant de 4 000€
pour l'année scolaire 2025/2026.

2025-12-06 – Aménagements paysagers du bourg

Vu les devis réalisés par l'Hommeraie Paysage et l'AIMS pour l'aménagement du talus du terrain multisport et les abords de l'église ;

	l'Hommeraie Paysage	AISM
Parterre autour de l'église (environ 280 m ²)	19 163,77€ HT 22 200,23€ TTC	34 506,70€ HT et TTC
Talus de l'espace Beausoleil (environ 219m ²)	6 920,52€ HT 7 996,25€ TTC	7 840,42€ HT et TTC

Vu la réunion de la commission communale « Aménagement et cadre de vie » du 9 décembre ;

Monsieur le Maire donne la parole aux membres de la commission afin d'expliquer leurs échanges et leurs propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- Pour le Talus de l'espace Beausoleil :

à l'unanimité :

- de valider le devis de l'entreprise l'Hommeraie Paysage pour un montant de 6 920,52€ HT soit 7 996,25€ TTC.

- Pour le parterre autour de l'église :

à 12 voix « Pour » :

BILLEROT Jérôme, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel (ayant donné procuration à PAPET Didier), CHAUVET Lucette, DECARSIN Mélanie, LUTTIAU François, GAUDET Vincent, PAPET Didier, SEIGNEURET Julien

et 3 « abstention » :

DOMINEAU Samuel, .ECALE Alain, PROUST Isabelle.

- de valider le devis de l'Association Intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM) pour un montant de 34 506,70€ HT et TTC.

Pour le parterre de l'église, les abstentionnistes le sont au motif qu'un entretien de l'église (travaux sur le bâti) serait à réaliser avant les travaux paysagers.

2025-12-07 – Cimetière nouveau – Devis de changement du portail et du portillon

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Samuel DOMINEAU pour présenter le projet de changement du portail et du portillon du cimetière nouveau.

Au regard de l'état du portail et portillon actuel ;

Trois entreprises ont été sollicitées :

Fournisseur	Equipement	Prix HT / unité	Prix HT TOTAL	Prix TTC TOTAL
ARIANA Menuiserie (79 - Ste Néomaye)	Portillon : Alu 1/1,78	891,26 €	3 979,45 €	4 775,34 €
	Portail : battant 2 Vtx égaux Alu 4/1,78	2 170,63 €		
	Dépose	125,48 €		
	Pose	792,08 €		
Préfalou	Portillon : Alu 1/1,80	719,64 €	2 529,38 €	3 035,26 €
	Portail : battant Alu 2 Vtx égaux Alu 4/1,78	1 809,74 €		
	Portillon : Inox 1/1,80	1 167,61 €	3 874,83 €	4 649,80 €
	Portail : battant Inox 4/1,78	2 707,22 €		
	Portillon : Alu effet fer forgé 1/1,80	1 169,84 €	4 278,25 €	5 133,90 €
	Portail : battant Alu effet fer forgé 4/1,78	3 108,41 €		
VAMA DOCKS NIORT / PROLIANS (79 - Niort)	Portillon : barr Tollé 1/1,75	675,00 €	4 027,00 €	4 832,40 €
	Portail : battant 2 Vtx 4/1,97	1 850,00 €		
	Option 3 ferme portail (3 x 495€ HT)	1 485,00 €		
	Frais transport	17,00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider le projet de changement du portail et du portillon du cimetière nouveau ;

- de valider le devis de l'entreprise PREFALU pour le modèle en inox au tarif de 3 874,83€ HT soit 4 649,80€ TTC couleur : rouge pourpre

2025-12-08 – Contrat « Offre Iris » de SÉOLIS – Avenant n°1

Vu la délibération 2023-06-05 du 30 juin 2023 ;

Vu le contrat « Offre Iris » de SÉOLIS du 11 juillet 2023, allant jusqu'au 31 juillet 2027 pour la maintenance de bon fonctionnement de l'ensemble de l'éclairage public communal ;

Suite à la mise en fonctionnement de l'éclairage public sur la nouvelle rue « Champ des Blés » ;

Monsieur le Maire explique qu'un avenant au contrat est nécessaire afin d'étendre le service de maintenance à cette nouvelle voie ;

L'ajout de 10 points lumineux est estimé à 125,35€ HT / an ;

Après débat, Monsieur le Maire sollicite les élus afin de l'autoriser à signer l'avenant tel que présenté en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider l'avenant tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

III – Compte rendu de réunions

Communauté de Communes (Marie-Claude PAPET) : BP 2026 ; versement à l'office de Tourisme ; versement au CIAS ; vote du tarif du ramassage des ordures ménagères ; attribution du fonds de concours ; vote de tarifs pour la régie eau potable ; vote de tarifs pour la régie assainissement ; validation de la modification du règlement intérieur Enfance/Jeunesse ; mise à jour du PCAET ; demande d'aide auprès de la DRAC ; achat de l'espace de l'entreprise Bonna Sabla à La Crèche ; création d'un poste de directeur informatique ; rénovation d'un local commercial dans le centre de Saint-Maixent-l'École ; vœux de la communauté de communes le 23 janvier.

Communauté de Communes (Patrick GAUTER) : Installation d'ombrières sur le parking du centre aquatique aidée à hauteur de 80% ; ouverture d'un poste pour l'aménagement du territoire.

IV – Questions diverses

Bulletin 2026 : Le bulletin devrait être livré fin décembre. Il restera à insérer le calendrier du SMC à l'intérieur avant de les distribuer.

Tour de table :

Élections municipales : Monsieur le Maire demande à tous de réserver les dates du 15 et 22 mars 2026 afin d'aider au bon déroulement des élections municipales.

Réunion de conseil : Pas de réunion prévue en janvier, sauf urgence de dernière minute.

Travaux des agents techniques : Ramassage de feuilles ; travaux de broyage et de taille ; décorations de Noël ; désherbage ; travaux préparatoires à l'installation des arceaux à vélo.

Fibre : Le déploiement de la Fibre se poursuit et arrive à présent à La Clavelière.

Vidéoprotection : La Commune a reçu l'arrêté autorisant l'installation des caméras. Il faut à présent acheter et installer des panneaux d'affichage sur les lieux de surveillance (mention dans l'arrêté Préfectoral).

Toilettes publiques : En période de vacances, ces lieux sont régulièrement vandalisés. Après débat, il est décidé de ne pas fermer ce service et donc de maintenir l'accès aux toilettes situés dans le bourg.



226
Téléthon : 8 943€ ont été collectés. Des remerciements sont adressés aux élus ayant participé à la réussite de cette action.

Exercice d'alerte / barrage : L'exercice s'est déroulé il y a quelques jours et des remarques ont été formulées par des administrés et des élus :

- le message d'alerte sur le téléphone ne reste pas ou ne se retrouve pas une fois que l'on a dit OK ;
- la mairie d'Exireuil n'a pas été intégrée dans l'exercice et donc pas alertée lors de la simulation ;
- les élus comme les administrés ne sont pas assez informés de la procédure (appel pour connaître le point haut, pour savoir si la mairie offre le kit de survie, pour savoir quel secteur la commune d'Exireuil est concerné).

Panneaux de voirie : Il est demandé le nettoyage des panneaux de voirie dont certains, situés en campagne, seraient très « vert ». Il est préconisé d'attendre la fin de l'hiver mais la remarque sera transmise dans les prochains jours à l'agent de voirie.

Actions du CIAS : Le CIAS a organisé un goûter/spectacle des séniors à la salle des fêtes. Environ 80 personnes étaient présentes.

Salle des fêtes : Des tensions sont apparues entre deux associations suite à quelques soucis d'organisation. Le local des placards est un lieu partagé et une association a laissé des affaires dans cet espace commun car elle n'aurait pas eu le temps de ranger. Une élue a tenté de calmer la situation en écoutant les remarques de chacun.

Chocolats : À l'occasion des fêtes de Noël, la mairie a distribué un pochon de chocolats à tous les enfants de l'école.

Travaux sur la rue de Chausseroi : Des administrés ont interrogé une élue pour comprendre pourquoi des travaux de sécurité n'ont pas été prévus en amont de la rue de chausseroi. Monsieur le Maire explique une nouvelle fois que cette rue est difficile à aménager au regard de sa pente naturelle et que nous ne devons pas créer d'obstacle qui la rendrait plus accidentogène.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à vingt-deux heures.

Le secrétaire

le maire

